

LIVRET DE FORMATION

Moniteur Fédéral 1^{er} degré Enseignant Niveau 3

Nom du stagiaire :

Nom du tuteur :

Nom de la structure :.....
Tampon



FSGT

14/16 rue Scandicci

95508 Pantin Cedex

01 49 42 23 19 formation@plongee.fsgt.org

<https://plongee-fsgt.org/>

INTRODUCTION

Pour répondre et donner du sens à la démarche pédagogique spécifique de la FSCT qui est basée sur **L'ÉVALUATION CONTINUE**, les objectifs de ce document sont :

- lier la formation à la certification du brevet. Dans le cadre de l'Évaluation Continue qui cherche à valider des compétences dans le temps, la formation et la certification doivent être nécessairement liées. Ainsi les stages fédéraux ne sont pas des examens sanctions mais la finalisation d'une formation dans un contexte particulier avec pour finalité d'effectuer une évaluation de synthèse.
- accompagner les formateurs/tuteurs et les stagiaires dans leur démarche de formation en leur proposant des thèmes de questionnement de l'activité. A partir de ces thèmes l'objectif est de formaliser les évaluations (détermination de critères) pour optimiser le caractère formatif de cette dernière.
- créer une ligne de cohérence dans la formation de nos cadres pour affirmer et faire valoir nos spécificités pédagogiques.

Composition du livret de formation

Ce document est composé de 2 parties :

- **La 1^{ère} partie** décrit le parcours « plongée » du stagiaire et notamment son expérience antérieure au début officiel de sa formation MF1. **Cette partie est remplie par le stagiaire.**
- **La 2^{ème} partie** relate le vécu et les actions du stagiaire dans **le cadre de sa formation déclarée**. Elle comprend également les évaluations du tuteur et son avis par rapport à la participation du stagiaire à un stage fédéral. **Cette partie doit être intégralement remplie par le tuteur.**

Dans son intégralité, ce livret permettra au jury de cerner la formation et la préparation du candidat. Ainsi on dépassera la simple signature en permettant au candidat un accompagnement performant.

Mode d'emploi et parcours de formation

1- La participation à un stage initial MF1 est obligatoire et la page « Attestation de stage initial » (page 4) doit être envoyée à formation@plongee.fsgt.org pour déclarer l'entrée en formation.

2- Tout au long de la formation, le tuteur renseigne le Livret de formation au fur et à mesure.

3- En fin de formation, le tuteur doit donner son avis sur les aptitudes du candidat ; il doit également, avec le Président du club, présenter officiellement le candidat et attester que son niveau de compétence lui permet de se présenter à la certification.

4- Le Livret complet (durée de validité de 18 mois) doit être présenté au jury au 1^{er} jour du stage final.

Certification

La certification s'effectue obligatoirement au cours d'un stage fédéral inscrit au calendrier national (<https://plongee-fsgt.org/stages-federaux/>).
Les modalités et les épreuves sont présentées en annexe 2.

MF1 FSGT – Profil et fonctions

La formation des MF1 FSGT doit être organisée et finalisée en fonction de leur rôle et des exigences nécessaires pour l'assumer (cf. annexe 1).

Le MF1 FSGT est un enseignant et un Directeur de plongée qui doit maîtriser :

- les techniques de la plongée,
- les logiques et les mises en œuvre des principes pédagogiques relatifs à ces techniques,
- l'environnement et les fondements théoriques de l'activité subaquatique en appui sur une culture générale minimum.

Il doit être en mesure d'assumer les fonctions spécifiques à son niveau :

- formateur de plongeurs et participe à la formation d'enseignants (E1 initiateur club et E2 aspirant fédéral)
- directeur de plongées voire responsable technique d'un club,
- responsable de l'organisation pédagogique et de la programmation des formations au niveau d'un club.
- cadre fédéral acteur du développement de la plongée FSGT au niveau local et national en fonction de ses compétences spécifiques

Considérations générales

Il est impératif que le futur candidat réalise l'intégralité de son livret de formation avec le même tuteur afin de valider sa présentation. Si toutefois un changement devait avoir lieu, le candidat sera dans l'obligation d'en informer son référent départemental et d'obtenir l'accord du centre fédéral.

Le tuteur est un MF2 FSGT qui a une expérience récente des stages fédéraux et de la formation « d'enseignant ».

Le centre fédéral, les organisateurs de stages se verront dans l'obligation de refuser tout candidat n'ayant pas rempli les conditions du livret de formation.

Nous avons cherché à rédiger ce document de façon claire et précise. Toutefois et afin d'éviter toute ambiguïté et erreur d'interprétation, les personnes qui rencontreront un souci de compréhension dans la lecture ou le renseignement de ce document peuvent se rapprocher de leur référent ou du centre fédéral.

Nous souhaitons bonne chance à tous les futurs candidats et restons à la disposition des tuteurs pour l'amélioration de ce document.

Attestation de Stage Initial MF1

L'attestation constitue une entrée en formation MF1 à partir de la date de fin de stage initial pour une période de 18 mois (au-delà, une dérogation est à demander à la commission formation pour une prolongation de 6 mois ou une nouvelle attestation d'un nouveau stage initial pour 18 mois à ajouter dans ce même livret avec changement de tuteur possible).

Une copie de l'attestation est à joindre au compte rendu de stage initial de l'organisateur pour officialiser l'entrée en formation du candidat à la commission formation.

CANDIDAT (à renseigner avant le stage)

Nom, prénom, signature :

Licence :

Club :

Téléphone :

E-mail :

Nom du président du club (signature et tampon) :

Nom du Référent départemental :

TUTEUR (à renseigner avant le stage)

Nom, Prénom, signature :

Licence :

N° MF2 :

Téléphone :

E-mail :

☐ Tuteur d'origine ☐ Tuteur remplaçant depuis le :

STAGE INITIAL Lieu :

Dates début et fin :

Remarques et appréciations générales du jury :

Signatures et tampons des membres du jury :

Attestation Stage intermédiaire MF1

STAGE Lieu :

Dates début et fin :

CANDIDAT Nom, prénom :

Licence :

Evaluation du jury et points à travailler

	++	+	-	--	Observations / Points à travailler
Construction des séances pratiques					
Direction et organisation de plongée					
Connaissances théoriques					
Construction des séances théoriques					
Maîtrise Manuel du moniteur					
Culture Générale et FSGT					
Assistance et sauvetage					
Epreuves physiques et techniques					

Remarques et appréciations générales du jury :

Signatures et tampons des membres du jury :

Prolongation de 6 mois du candidat

Formulaire à envoyer en format PDF à formation@plongee.fsgt.org.

Date de la demande :

CANDIDAT (à renseigner avant le stage)

Nom, prénom, signature :

Licence :

Club :

Téléphone :

E-mail :

Formation MF1 débutée le :

Nom du président du club (signature et tampon) :

TUTEUR (à renseigner avant le stage)

Nom, Prénom, signature :

Licence :

N° MF2 :

Téléphone :

E-mail :

☐ Tuteur d'origine ☐ Tuteur remplaçant depuis le :

Signature / tampon :

Tuteur

Candidat

Retour Commission formation

Date :

Observations Accord / Désaccord :

Signature :

PARTIE I

VOTRE PARCOURS

Nom :

Prénom :

EMail :

Tél :

I-1/ Quels **brevets** vous avez obtenus en lien avec votre activité plongée ?

Brevets	lieu	Année	Pdt du jury

I-2/ Quels sont les **clubs** « plongée » auxquels vous avez adhéré ?

Clubs	Année	Fédération	Niveau de plongée	Fonction

Remarques personnelles :

EXPERIENCES ET MOTIVATIONS

I-3/ Quelles sont les **principales motivations** de votre candidature ?

I-4/ Quelle est votre **implication au sein de la FSGT** au niveau local ou national (participation à des commissions de travail, CDA, CFA, interclubs, ...) ?

I-5/ Quelles sont les **formations de « plongeur » ou « d'encadrant »** que vous avez personnellement effectuées ou accompagnées (avant la déclaration) ?

Année	Nombre et Niveau préparé	Description de votre intervention pédagogique

I-6/ Comment caractériseriez-vous votre **démarche pédagogique** ?

I-7/ Combien effectuez-vous de **plongées par an** (depuis ces trois dernières années) ?

I-8/ Avez-vous une **pratique particulière** (mélanges, photo, environnement, archéo, profonde, ...) ?

CONNAISSANCES DE LA FSGT

I-9/ Que pensez-vous du cursus de formation de la FSGT ?

I-10/ Avez-vous un projet de développement dans le cadre de la FSGT ?

VOTRE PREPARATION

I-11/ Comment avez-vous abordé votre préparation technique et physique ?

PARTIE II (tuteur)

STAGE PEDAGOGIQUE

50 Séances

Séances pédagogiques	OBJECTIFS MAJEURS
<u>UV5</u> 30 séances de pédagogie pratique dont au moins 20 relatives à une formation PE40 ou PA40 ou Guide de palanquée <i>Sous la responsabilité d'un MF2 et le contrôle direct en immersion d'un formateur (MF1 au minimum) de l'équipe pédagogique.</i>	- appropriation des différents cursus du Manuel du moniteur - approfondissement de la pédagogie spécifique dans l'espace proche et médian - initiation et perfectionnement de la pédagogie spécifique dans l'espace lointain - aptitude à la direction et à l'organisation d'un groupe de plongeurs (enseignement et exploration) en milieu naturel - capacité à contribuer au développement de la vie associative - gestion d'un accident de plongée de l'immersion à l'évacuation (sortie de l'eau, organisation de la chaîne de secours et réalisation des gestes de 1^{er} secours) - connaissances élémentaires de la navigation, (lecture de cartes marines, notions de météo, matelotage, utilisation d'une VHF) - contrôle des connaissances relatives à l'entretien, l'utilisation et le conseil du matériel (équipement individuel, station de gonflage)
<u>UV 6</u> 20 séances de pédagogie théorique <i>Sous la responsabilité d'un MF2 et le contrôle direct d'un formateur de l'équipe pédagogique (au minimum MF1).</i>	- approfondissement de la pédagogie théorique PE12, P1 et PA20 avec mise en situation - maîtrise des connaissances théoriques nécessaires pour les formations PE40, PA40 et GP - formation et mise en situation d'enseignement de la théorie (techniques d'animations, méthodes pédagogiques, ...) - information et sensibilisation des plongeurs à la protection de l'environnement subaquatique

Remarque : le Livret de formation est le seul document qui peut être exigible pour justifier de sa formation (cours théoriques, plongées techniques, d'encadrements, paramètres, validation par moniteurs et/ou tuteur). Le carnet de plongée est facultatif.

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur de l'équipe pédagogique

II-1/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de formations « **PE12, PA20 ou P1** » (après le stage initial)

[illegible]

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur de l'équipe pédagogique

II-2/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de
FORMATION PRATIQUE « PE40, PA40 ou Guide de Palanquée »
(après le stage initial)

Club et date	Thème de la séance nombre d'élèves, durée et profondeur	Signature et tampon formateur

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur de l'équipe pédagogique

II-2 SUITE/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de **FORMATION PRATIQUE « PE40, PA40 ou Guide de Palanquée »** (après le stage initial)

Club et date	Thème de la séance nombre d'élèves, durée et profondeur	Signature et tampon formateur

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur de l'équipe pédagogique

II-3/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de **FORMATION THEORIQUE « PE40, PA40 ou Guide de Palanquée »** (après le stage initial)

[illegible]

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur de l'équipe pédagogique

II-3 SUITE/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de **FORMATION THEORIQUE « PE40, PA40 ou Guide de Palanquée »**

[illegible]

II-4/ Relevé de participation dans le cadre de **jurys, de stages fédéraux ou de cursus particuliers** (Certificats de spécialité, Handisub, Suba Jeun's ...)

[illegible]

AVIS DU TUTEUR

En vue de l'inscription au stage final

	favorable	réservé	défavorable	observations
Technique et physique				
Pédagogie de la pratique				
Pédagogie de la théorie				
Direction de plongée				
Maîtrise Manuel du moniteur				
Culture Générale et FSGT				
Connaissances théoriques				
Navigation				
Assistance et Sauvetage				

Remarques et appréciations générales du tuteur :

Signature et tampon du tuteur :

Présentation du candidat par le tuteur en fin de stage pédagogique

Je soussigné,
tuteur de stagiaire MF1,
certifie que le niveau de compétence de ce dernier est satisfaisant pour qu'il se
présente au stage fédéral de (Lieu et date) :
afin de valider son brevet de MF1 FSGT.

Date et lieu :

Signature / tampon :

Présentation du candidat par le club du stagiaire

Club :
Nom, Prénom du Président :
certifie que le niveau de compétence et d'investissement associatif de ce
dernier est satisfaisant pour qu'il se présente à un stage fédéral afin de valider
son brevet de MF1 FSGT.

Date et lieu :

Signature / tampon :

ANNEXE 1

Analyse des exigences du MF1

Afin de guider la formation des candidats MF1, cette annexe a pour objectif :

- d'établir une Fiche Descriptive de l'Activité de MF1 à la FSGT afin de mettre en lumière les fonctions, les compétences et capacités nécessaires à l'exercice de cette responsabilité.
- d'identifier les aptitudes et connaissances que doit posséder un candidat pour répondre aux exigences des fonctions d'un MF1 en responsabilité.

Formateurs/ tuteurs et stagiaires pourront alors décliner ces compétences et aptitudes en critères d'évaluation et/ ou en objectifs pédagogiques propres pour construire un plan de formation.

Fiche Descriptive de l'Activité de MF1

L'activité d'un MF1 FSCT peut se décomposer en **3 fonctions** :

- Acteur de la vie associative
- Encadrant et Directeur de plongée
- Formateur

I – Acteur de la vie associative

1-1- Participer au fonctionnement du club

- s'intégrer à la vie du club en établissant les relations nécessaires et adaptées avec les membres actifs du club en fonction de leur rôle, fonction et statut (informer, rendre des comptes, solliciter, ...),
- participer à des réunions internes et/ou externes,

1-2- Contribuer à l'organisation des activités du club

- contribuer à la programmation et l'organisation de l'activité subaquatique sur la saison,
- être à l'écoute des adhérents et prendre en compte leurs demandes,
- proposer des projets de développement et articuler son activité à la vie du club,
- gérer un parc à matériel et l'utilisation des équipements voire des locaux (achat, prêt, entretien, hygiène, ...),
- participer aux procédures administratives liées aux activités.
- rechercher, recueillir et diffuser les informations nécessaires à la conduite des activités subaquatiques (repérer les sources et utiliser différents modes de communication),

1-3- Décrire le fonctionnement et les valeurs de sa fédération et éventuellement participer à des groupes de travail ou des commissions fédérales au niveau local ou national.

II – Encadrant et Directeur de plongée

2-1- Analyser le contexte de l'action

- choisir la zone d'évolution la plus adaptée,
- prendre en compte les paramètres météorologiques et les conditions du site en respectant l'environnement et éventuellement d'autres utilisateurs,
- prendre en compte les paramètres liés au matériel,
- prendre en compte le nombre et le niveau des pratiquants dans l'organisation de l'espace de pratique,

2-2- Prendre en compte le public concerné

- situer son action par rapport aux attentes, besoins et motivations des pratiquants,
- adapter le contenu du programme à des publics (pratiques) spécifiques,

2-3- Organiser et diriger une action d'animation d'activité subaquatique

- accueillir et prendre en charge les pratiquants,
- prendre en compte les différentes règles relatives à la mise en œuvre d'activités subaquatiques (réglementation de la discipline et celle liée à l'utilisation des lieux de pratique),
- prévoir l'organisation des plongées et préciser les règles de composition des palanquées en fonction du site (milieu naturel ou artificiel / à partir d'une embarcation ou du bord) et du niveau des pratiquants (mise en place d'évaluations si nécessaire),

- définir et expliquer les caractéristiques des divers types de plongée (conditions de pratique) en fonction du site, du niveau des plongeurs et rappeler les consignes de sécurité nécessaires et de prévention de l'environnement dans le sens d'une responsabilisation des pratiquants dans la gestion de leur activité,
- effectuer les aménagements matériels et techniques du site pour optimiser les conditions de pratique et garantir la sécurité des pratiquants,
- susciter un niveau d'engagement important des pratiquants dans l'activité et dans son action en la rendant attractive,
- évaluer son action et expliciter ses choix,

2-4- Encadrer un groupe en immersion

- organiser et gérer sa palanquée pour optimiser la pratique, le respect de l'environnement et la sécurité,
- adapter sa séance au niveau de réussite et à l'évolution des conditions de pratique,
- encadrer des plongées spécifiques (épave, environnement, grotte, nuit, profonde, ...)
- vérifier le matériel des personnes sous sa responsabilité (sécurité passive) et effectuer les réglages éventuels,

III - Formateur

Pédagogie générale

3-1-Analyser les différents types publics

- identifier les caractéristiques des publics (niveau de pratique, âge, sexe, caractéristiques physiologiques, intellectuelles, corporelles, ...)
- repérer les attentes et les motivations des publics,
- adapter son attitude et son action en fonction du public,

3-2- Construire un acte pédagogique

- mettre en œuvre les moyens et outils nécessaires au bon fonctionnement d'une équipe pédagogique,
- utiliser une méthodologie pour élaborer ses séances (fiche de séance type structurée),
- choisir une méthode pédagogique adaptée aux capacités du public,
- gérer le travail physique du public et justifier son organisation de séance par des fondements scientifiques (sciences biologiques).

Pédagogie spécifique

3-3- Initier et perfectionner

- en référence au cursus fédéral, concevoir des séquençages de formation pour chaque qualification,
- créer des situations pédagogiques respectant une progression au travers de plusieurs séances pour chaque savoir-faire du Manuel du moniteur,
- mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées au public et au site en justifiant ses choix pédagogiques (organisation, contenu et démarche),
- conseiller ou proposer de nouvelles situations pédagogiques pour accompagner le plongeur dans sa progression,
- évaluer le niveau et la progression des pratiquants en situation,
- évaluer et réguler ses interventions pour les adapter aux élèves,
- initier les élèves à l'analyse de leur propre pratique et faciliter leur accès à l'autonomie,
- organiser la certification et procéder à la délivrance du brevet,
- initier dans le cadre d'une plongée à thème (profondes, épaves, photo, ...).

3-4- Conseiller

- connaître les principes de fonctionnement des différents matériels et équipements dans l'optique de conseiller les pratiquants,

3-5- Faire preuve de maîtrise

- montrer sa capacité à effectuer les techniques de l'activité et son aptitude à la démonstration,
- mettre en œuvre des interventions de sauvetage et de 1^{er} secours (CAFSAN),

Aptitudes et connaissances d'appui exigées pour l'exercice des fonctions MF1

A- Physiques (**nécessaire à la fonction II***)

B- Techniques / Théoriques / CAFSAN (**Fonctions II – III***)

Maitrise des savoir-faire (capacité à la démonstration)

Maitrise des connaissances (capacité à l'explication)

C- Pédagogie (**Fonction III***)

Aptitude du stagiaire MF1 à enseigner les savoir-faire et les connaissances nécessaires à l'ensemble des cursus « plongeur » voire des Certificats de Spécialité. Cette aptitude pédagogique doit prendre en compte la compréhension des différentes méthodes pédagogiques, des techniques d'animation et la maîtrise de la pédagogie spécifique aux savoir-faire pratique du Manuel du moniteur.

D- Culture générale plongée / Capacité d'analyse critique (**Fonction I***)

E- Connaissance du fonctionnement institutionnel de la FSGT et de ses cursus (Manuel du Moniteur) (**Fonctions I – II – III**)

*** Rappel :**

L'activité d'un MF1 FSGT peut se décomposer en 3 fonctions :

I- Acteur de la vie associative

II- Encadrant et Directeur de plongée

III- Formateur

ANNEXE 2

Certification – Stage final

Conditions de candidature

- Être âgé de 18 ans au minimum.
- Être licencié à la FSGT.
- Être titulaire d'un brevet de plongeur justifiant les aptitudes PA60 du Code du sport.
- Être titulaire du brevet d'enseignant niveau II FSGT ou d'un brevet admis en équivalence.
- Être titulaire d'un Livret de formation complet dont la durée de validité est limitée à **18** mois (prorogeable 1 fois de 6 mois par dérogation de la Commission Formation).
- Être titulaire du brevet de secourisme PSC1 ou brevets équivalents.
- Être titulaire du permis bateau de plaisance option côtière au minimum.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la plongée avec scaphandre de moins d'un an.
- Être présenté conjointement par le Président du club et un enseignant de niveau IV FSGT.
- Présenter une attestation de participation à un stage initial MF1 ou à un stage fédéral en tant que stagiaire MF1 en formation.
- Avoir effectué, depuis l'obtention du brevet d'enseignant niveau II et dans les 2 dernières années les UV:
 - a) UV5 : 30 séances (ou 1/2 journées) de pédagogie pratique dont 20 dans le cadre d'une formation PE40 ou PA40 ou Guide de Palanquée,
 - b) UV6 : 20 séances de pédagogie théorique dans le cadre d'une formation PE40 ou PA40 ou GP.Ces séances sont validées par des enseignants de niveau IV ou par des enseignants de niveau III licenciés à la FSGT sous la responsabilité d'un Moniteur Fédéral 2^{ème} degré avec un numéro FSGT définitif.
- Présenter au 1^{er} jour du stage fédéral une attestation d'aptitude aux épreuves rappelées en fin de document et figurant dans le livret de formation du stagiaire. La validité de cette attestation d'aptitude est de 9 mois.

Conditions de validation

La validation de chaque épreuve nécessite une note supérieure ou égale à la note minimale indiquée. Cette note est la moyenne des notes obtenues lors du stage. Concernant la démonstration de remontée de 25m, si le jury permet au candidat une épreuve de rattrapage, la note finale attribuée pour cette épreuve sera 10/20 au maximum.

La validation des épreuves s'effectue exclusivement lors de stages fédéraux.

La moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10 et cette moyenne est la moyenne des notes obtenues aux épreuves sans coefficient.

Délivrance du brevet

Le brevet est décerné par le centre fédéral au vu de l'attestation de réussite et du relevé de notes remplis par les membres du jury lors du stage final.

Module Capacité Physique et Technique

- 1) **800 m PMT**, à réaliser dans un temps minimum (cf. manuel du moniteur).
- 2) **Démonstration remontée gilet 25m sur plongeur en difficulté**, le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée et le remorquer jusqu'à un point donné.
Note minimale : 10/20

Module Pédagogie

- 3) **Pédagogie de la pratique** : Conduire une séance d'enseignement de savoir-faire techniques qui peuvent-être demandé dans le cadre d'une formation de PE12 à Guide de palanquée.
Note minimale : 10/20
- 4) **Pédagogie de la pratique baptême : conduite d'un baptême** à destination des plongeurs ou enseignants habilités à faire un baptême
Note minimale : 10/20
- 5) **Exposé de pédagogie appliquée** : Exposer une séance de pédagogie pratique en référence aux cursus fédéraux « plongeur » notamment sur les compétences d'autonomie.
Note minimale : 10/20
- 6) **Pédagogie de la théorie** : Le candidat doit montrer ses capacités d'enseignant en développant un cours théorique en situation réelle.
Note minimale : 08/20
- 7) **Concevoir et organiser un examen** : Montrer ses capacités à concevoir, organiser et conduire des séances d'évaluation des connaissances pratiques et théoriques (connaissances d'appui) des plongeurs.
Note minimale : 08/20

Module Organisation et Direction de plongée

- 8) **Organisation et Direction** : Organiser et diriger des plongées comprenant plusieurs palanquées en enseignement. Choix des sites adaptés (épreuve / météo)
Note minimale : 10/20
- 9) **Organiser et mettre en place les ateliers** : pour les modules Physiques et Techniques du stage.
Note minimale : 08/20
- 10) **Sécurité surface et sauvetage aquatique** : Démontrer sa capacité à mettre en œuvre des procédures d'intervention pour traiter un incident ou un accident en plongée et sa maîtrise des procédures de sauvetage.
Note minimale : 10/20

Module Connaissances d'appui

Pour être acquis, la moyenne de l'ensemble des 3 thèmes ci-dessous du module doit être au moins égale à 10

- 11) **Écrit sur** : Physiopathologie du plongeur.
Note minimale : 08/20
- 12) **Écrit sur** : La désaturation
Note minimale : 08/20
- 13) **Entretien avec le jury ou écrit sur** : Culture générale et réglementation (le contexte institutionnel, l'organisation de la FSGT, le Code du sport, le matériel de plongée, connaissance du milieu associatif, implication dans une structure).
Note minimale : 08/20

Attestation de réussite / Relevé de notes – MF1

Demande de carte brevet : FSGT/CMAS ☐ FSGT/ISO ☐

A transmettre à brevet@plongee.fsgt.org après avoir fait une copie à laisser dans le livret. L'instruction de la carte sera effectuée par la commission formation.

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse (réception carte) :

N° de licence FSGT :Club :

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du brevet d'Enseignant niveau III – Moniteur Fédéral 1^{er} degré FSGT.

	Note minimale/20	Note obtenue
Module Capacité Physique et Technique		
1) 800 mètres PMT (F/NF)	F	
2) Remontée gilet 25m et remorquage	10	
Module Pédagogie		
3) Pédagogie de la pratique	10	
4) Pédagogie baptême	10	
5) Pédagogie appliquée	10	
6) Pédagogie de la théorie	08	
7) Concevoir et organiser un examen	08	
Module Organisation, direction de plongée		
8) Organisation et Direction	10	
9) Organiser et mettre en place les ateliers	08	
10) Sécurité surface et assistance aquatique	10	
Module Théorie		
11) Physiopathologie	08	
12) La désaturation	08	
13) Culture G., réglementation, milieu associatif	08	
Moyenne module :	10	
Moyenne générale	10	

Date et lieu :

Noms, signatures et tampons des membres du jury :

APTITUDES PREALABLES A LA CANDIDATURE A UN STAGE FINAL

*Détail des aptitudes obligatoires que le candidat doit présenter à l'entrée du stage final
(Validité : 9 mois).*

Les aptitudes A1 et A2 doivent être attestées par au minimum un MF2 titulaire d'une licence FSGT valide, l'aptitude A3 par un moniteur CAFSAN titulaire d'une licence FSGT valide.

Nom du stagiaire :

Aptitude A1 : Réaliser un 800m PMT (cf. épreuve 1)

Date :

Tampon et signature :

Aptitude A2 : Remontée gilet 25m / remorquage (cf. épreuve 2)

Date :

Tampon et signature :

Aptitude A3 : Sécurité surface et sauvetage aquatique (cf. épreuve 10)

Date :

Tampon et signature :

MODULARITE

Sont modulaires, dans le cadre de réalisation d'un stage **intermédiaire ou final**, les épreuves **1 et 2**.

Nom du stagiaire :

Attestation d'Acquisition Epreuve 1 (800m PMT)

Date :

Stage :

Tampons et signatures jury:

Attestation d'Acquisition Epreuve 2 (Réaliser une démonstration de remontée gilet 25m à vitesse contrôlée et remorquer l'assisté jusqu'à un point donné)

Date :

Stage :

Tampons et signatures jury :

MODULARITE

Nom du stagiaire :

Sont modulaires dans le cadre de la réalisation d'un **stage final** uniquement, les épreuves **11, 12 et 13 du module Théorie** (validité : 18 mois).

Attestation d'Acquisition Epreuve 11 (Physiopathologie)

Date :	Stage :
Note obtenue (minimale 8/20) :	
Tampons et signatures :	

Attestation d'Acquisition Epreuve 12 (Désaturation)

Date :	Stage :
Note obtenue (minimale 8/20) :	
Tampons et signatures :	

Attestation d'Acquisition Epreuve 13 (Culture G., réglementation, milieu associatif)

Date :	Stage :
Note obtenue (minimale 8/20) :	
Tampons et signatures :	